



**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Séance du 12 novembre 2024 à 18h00**

**Au siège de Grand Lac, Communauté d'agglomération**  
**1500 boulevard Lepic 73 100 AIX-LES-BAINS**

**Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant.)**

1 AIX-LES-BAINS	T BERETTI Renaud	
2 AIX-LES-BAINS	T BRAUER Michelle	
3 AIX-LES-BAINS	T CARDE Daniel	
4 AIX-LES-BAINS	T FRUGIER Michel	Pouvoir de Isabelle MOREAUX JOUANNET
5 AIX-LES-BAINS	T GIMENEZ André	
6 AIX-LES-BAINS	T GUIGUE Thibaut	Pouvoir de Alain MOUGNIOTTE
7 AIX-LES-BAINS	T MONTORO-SADOUX Marie-Pierre	Pouvoir de Lucie DAL PALU
8 AIX-LES-BAINS	T OBISSIER Philippe	
9 AIX-LES-BAINS	T PETIT GUILLAUME Sophie	Pouvoir de Karine DUBOUCHET
10 BOURDEAU	T DRIVET Jean-Marc	
11 BRISON SAINT INNOCENT	T CROZE Jean-Claude	Départ après la délibération 16
12 BRISON SAINT INNOCENT	T MASSONNAT Marthe	Pouvoir de Marina FERRARI
13 CHINDRIEUX	T BARBIER Marie-Claire	
14 DRUMETTAZ-CLARAFOND	T JACQUIER Nicolas	Pouvoir de Danièle BEAUX-SPEYSER
15 ENTRELACS	T BRAISSAND Jean-François	Pouvoir de Gaëlle GERBELOT Départ après la délibération 34
16 ENTRELACS	T COCHET Claire	
17 ENTRELACS	T GUIGUE Jean-Marc	
18 ENTRELACS	T GRANGE Yves	
19 GRESY-SUR-AIX	T MAITRE Florian	Départ après la délibération 18
20 GRESY-SUR-AIX	T PIGNIER Colette	
21 GRESY-SUR-AIX	T TROQUIER Chrystel	
22 LA BIOLLE	T NOVELLI Julie	Pouvoir de Philippe DA SILVA LOPES
23 LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T MORIN Bruno	
24 LE BOURGET DU LAC	T SIMONIAN Edouard	Pouvoir de Nicolas MERCAT
25 LE MONTCEL	T HUYNH Antoine	
26 MERY	T FONTAINE Nathalie	
27 MERY	T ROULET Stéphane	
28 MOTZ	T CLERC Daniel	
29 MOUXY	T PERSON Armelle	
30 MOUXY	T BONICI José	
31 PUGNY CHATENOD	T CROUZEVALLE Bruno	
32 RUFFIEUX	T ROGNARD Olivier	
33 SAINT OFFENGE	T GELLOZ Bernard	
34 SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	T TOUGNE-PICAZO Brigitte	
35 TRESSERVE	T LOISEAU Jean-Claude	
36 TRESSERVE	T ROUSSEL Christian	
37 TREVIGNIN	T CHAPUIS Nicolas	
38 VIONS	T ARRAGAIN Manuel	
39 VIVIERS-DU-LAC	T SCAPOLAN Martine	Pouvoir de Robert AGUETTAZ
40 VOGLANS	T BERNON Martine	
41 VOGLANS	T MERCIER Yves	

23 communes présentes

**Absents excusés :**

AIX-LES-BAINS	Claudie FRAYSSE
AIX-LES-BAINS	Nicolas POILLEUX
AIX-LES-BAINS	Christèle ANCIAUX

**En visioconférence**

AIX-LES-BAINS

Gilles CAMUS

LE BOURGET-DU-LAC

Gwenaëlle LE GUELLEC CARROZ

LE BOURGET-DU-LAC

Sandrine RAMEL

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 5 novembre 2024, transmise dans les conditions prévues par les articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales, à laquelle était joint un dossier de travail comprenant l'ordre du jour, la note de synthèse et 37 projets de délibérations.

La convocation, l'ordre du jour et le dossier de travail ont également été transmis aux conseillers communautaires suppléants et aux conseillers municipaux des communes membres de Grand Lac, conformément à l'article L. 5211-40-2 du code général des collectivités territoriales.

Le quorum est atteint en début de séance : la séance est ouverte avec 41 présents et 10 procurations

Julie NOVELLI est désignée secrétaire de séance.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte réglementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*



## DÉLIBÉRATION

N° : 5 Année : 2024

Exécutoire le : 19 NOV. 2024

Publiée / Notifiée le : 19 NOV. 2024

Visée le : 19 NOV. 2024

**ADMINISTRATION GENERALE**  
**Office de Tourisme Intercommunal**  
**Election d'un membre titulaire et d'un membre suppléant**

Monsieur le Président rappelle que Grand Lac exerce la compétence relative à la promotion du tourisme, dont la création d'office du tourisme. Par délibération en date du 12 janvier 2017, le conseil communautaire de Grand Lac a procédé à la création de l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI).

L'OTI est notamment en charge de l'accueil, de l'information et de la promotion touristique.

Suite à la démission de Monsieur Philippe LAURENT du conseil municipal de la commune d'Aix-les-Bains et représentant titulaire de Grand Lac auprès de l'OTI, il convient de procéder à son remplacement au sein de cet organisme.

Il convient également de procéder au remplacement de Madame Emilie ACQUISTAPACE au sein de l'OTI, celle-ci ayant démissionné du conseil municipal de la commune du Bourget-du-Lac et étant représentante de Grand Lac auprès de l'OTI en tant que déléguée suppléante.

Une seule candidature ayant été déposée pour les postes à pourvoir, le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- CONSTATE l'élection de Philippe OBISSIER en tant que représentant titulaire de Grand Lac et de Gwénaëlle LE GUELLEC CARROZ en tant que représentant suppléant de Grand Lac auprès de l'OTI.

Aix-les-Bains, le 12 novembre 2024

Le Président,  
Renaud BERETTI



La secrétaire de séance,  
Julie NOVELLI

- Délégués en exercice : 68
- Présents : 41
- Présents et représentés : 51
- Votants : 51
- Pour : 51
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Délibération 5 : Office de Tourisme Intercommunal - Election d'un membre titulaire et d'un membre suppléant -

---

**Date de transmission de l'acte :** 19/11/2024

**Date de réception de l'accusé de réception :** 19/11/2024

---

**Numéro de l'acte :** d5201 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20241112-d5201-DE

---

**Date de décision :** 12/11/2024

**Acte transmis par :** ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 5. Institutions et vie politique  
5.3. Designation de représentants  
5.3.5. Autres (dont SEM; Commissions...)